



Communiqué de presse

Usages numériques en France : L'Arcep et l'Arcom publient la quatrième édition de leur référentiel commun des usages numériques

Paris, le 24 juin 2024

L'Arcep et l'Arcom publient la quatrième édition de leur référentiel commun des usages numériques. Cette nouvelle édition actualise et complète les données de référence sur les usages et pratiques du numérique en France.

Le référentiel des usages numériques, issu de la collaboration entre l'Arcep et l'Arcom au sein du « Pôle numérique commun », rassemble des éléments chiffrés notamment sur les déploiements des réseaux fixes et des réseaux mobiles, l'accès à internet, l'équipement des foyers, les usages internet et audiovisuels et l'empreinte environnementale du numérique.

Cette quatrième édition intègre de nouvelles thématiques telles que l'équipement en casques de réalité virtuelle, l'usage de la presse numérique et de l'intelligence artificielle, l'information sur les réseaux sociaux, les investissements dans la création des éditeurs de services de médias audiovisuels à la demande et le partage des recettes publicitaires entre acteurs traditionnels et numériques. Le volet « environnement et numérique » est également enrichi de données sur l'empreinte environnementale des fabricants de terminaux et des opérateurs de centres de données ainsi que d'une analyse de la consommation électrique des box internet et décodeurs TV.

Très haut débit fixe et mobile : les déploiements et l'adoption des technologies fibre et 5G se poursuivent

Le référentiel souligne la progression continue des déploiements et du nombre d'abonnements à très haut débit sur les réseaux fixes, portée entièrement par la fibre optique. Fin 2023, deux tiers des abonnés internet disposent d'un abonnement en fibre optique (soit 21,4 millions d'abonnements fibre). Les déploiements dans les réseaux 5G en France se poursuivent également, ainsi que la croissance du nombre d'utilisateurs actifs sur les réseaux 5G, pour atteindre 14 millions au quatrième trimestre 2024, soit 17 % de l'ensemble des cartes mobiles.

Des individus toujours plus connectés et plus équipés pour des usages internet et audiovisuels qui se diversifient

En France, 9 personnes sur 10 utilisent internet. En 2023, l'équipement privilégié pour se connecter à internet reste le smartphone et la croissance des usages sur téléphone mobile se poursuit : 85 % de la population utilise internet depuis son *smartphone* (+ 3 points en un an). Par ailleurs, les usages internet continuent de se diversifier : d'une part, la proportion de lecteurs réguliers de la presse numérique progresse (60 % de la population de 12 ans et plus en 2023, + 4 points en trois ans) et, d'autre part, l'usage de l'intelligence artificielle se diffuse (20 % des individus en ont déjà fait usage).

Le téléviseur et le smartphone constituent les premiers équipements du foyer permettant de visionner des vidéos (pour respectivement 90 % et 89 % des foyers français). Si ces taux d'équipements en téléviseur et smartphone se stabilisent, signe de maturité du marché, l'équipement en smart TV continue de progresser : plus de la moitié des foyers sont équipés en téléviseur connecté (53 %, + 4 points en un an).

Du point de vue des usages, le renouvellement des pratiques audiovisuelles et la transition vers les supports numériques se poursuivent avec, d'un côté, une baisse de la durée d'écoute individuelle (DEI) de la télévision qui se poursuit en 2023 et, de l'autre, un accès à la télévision en direct qui reste prédominant sur les téléviseurs connectés (quel que soit le mode de connexion : smart TV, box internet...). Sur ces téléviseurs connectés, la consommation des services à la fois linéaires et non linéaires, tend à se multiplier, notamment chez les détenteurs de smart TV. Néanmoins, après une forte progression ces dernières années, l'abonnement aux

services de vidéo à la demande (VàDA) se stabilise (56 % des Français déclarent disposer d'un tel abonnement, un taux comparable à 2022).

L'empreinte environnementale des usages numériques

Le référentiel des usages numérique met en avant de nouveaux indicateurs tels que la consommation électrique des box et des décodeurs TV. Ces box et décodeurs TV se révèlent être très énergivores : leur consommation annuelle d'électricité représente 0,7 % de la consommation d'électricité en France en 2022 et est trois fois supérieure à celle des réseaux fixes.

De son côté, la baisse du volume d'équipements numériques neufs mis sur le marché en 2022 pourrait participer à la réduction de l'empreinte environnementale des fabricants de terminaux. Cette réduction devrait, toutefois, être contrebalancée par l'augmentation de la taille des écrans des équipements qui contribue à la hausse de leur impact. En outre, la part des téléphones reconditionnés dans les ventes des opérateurs télécoms reste très faible (4 % contre 25 % pour les autres canaux de distribution).

Documents associés :

> [Le référentiel commun des usages numériques Arcep-Arcom](#)

> [2024 - Données clés du référentiel des Usages Numériques](#)

Le pôle numérique Arcep - Arcom

Le Pôle numérique Arcep – Arcom, créé en 2020, a pour but d'approfondir les analyses techniques, économiques et environnementales des marchés du numérique et d'accompagner les deux régulateurs dans la mise en œuvre de leurs missions dans le domaine du numérique.

Le référentiel des usages numériques constitue l'une des productions du Pôle Arcep – Arcom. Il vise à mettre à disposition du grand public des données de référence communes sur les usages du numérique. En agrégeant des données issues de différentes sources établies, il fournit notamment des éléments chiffrés et centralisés sur les déploiements des réseaux fixes et des réseaux mobiles, l'accès à internet, l'équipement des foyers, les usages internet et audiovisuels et l'empreinte environnementale du numérique.

Il est doté d'un programme de travail, et la convention signée le 2 mars 2020 entre les deux institutions prévoit une coordination alternée entre les deux institutions. Anne Yvrande-Billon, directrice Economie, marchés et numérique, est coordonnatrice du pôle commun depuis le 1er juillet 2023, pour une durée d'un an. Bruno Schmutz, Directeur des études, de l'économie et de la prospective à l'Arcom, est correspondant privilégié pour l'Arcom.

Pour en savoir plus :

- [Présentation du pôle numérique Arcep- Arcom sur le site de l'Arcep](#)
- [Présentation du pôle numérique Arcep- Arcom sur le site de l'Arcom](#)

A propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

A propos de l'Arcom

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

Contact presse ARCEP

Victor Schmitt

victor.schmitt@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 84

Contact presse Arcom

Célia Wapoutou

célia.wapoutou@arcom.fr

Tél. : 01 40 58 3886